

# Fiche d'inscription

ACADÉMIE DE DANSE  
VANESSA FEUILLATTE



\* = obligatoire

- Comment nous avez-vous connu ?  Site Internet  Réseaux sociaux  
 Brochure  Bouche à oreille  Autre : .....

NOM de l'élève\* ..... PRÉNOM de l'élève\* .....

Date de naissance\* ...../...../..... Email @\* .....

Adresse\* .....

Code postal\* ...../...../...../...../..... Ville\* .....

Téléphone mobile\* ..... Fixe .....

Vos objectifs personnels : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence\* .....

En qualité de\* ..... Téléphone .....

Email @ #1 ..... Email @ #2 .....

Participation au Gala de fin d'année (1 fois tous les 2 ans) :  OUI  NON

## CHOIX DE FORMULE

JOURNÉE (9h-21h) 1  2  3   
cours / semaine

ÉVEIL (4-5 ans)

MATINÉE  
seulement pour les adultes 1  2   
cours / semaine

## OPTION / Carnet de tickets\*\*

10 20

30 40

\*\* l'option carnet de tickets est exclusivement réservée aux adhérents, de l'Académie ou autre école, hors-région, et aux professionnels de la danse. Le carnet de tickets ne peut être vendu indépendamment d'une formule.

## ● AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)..... **AUTORISE / N'AUTORISE PAS\*** (rayer la mention inutile) l'Académie de Danse Vanessa Feuillatte à prendre et utiliser des photos/vidéos sur lesquelles je peux/mon enfant peut apparaître pour réalisation de supports d'animation, d'information ou de communication de l'Académie. (Plaquettes, brochures, site Internet, Presse, vidéos, teasers...)

## ● JE M'INSCRIS / INSCRIS MON ENFANT\* (rayer la mention inutile) aux cours dispensés par l'Académie de Danse Vanessa Feuillatte et ai pris connaissance du règlement intérieur affiché dans les locaux de l'Académie qui indique entre autres que :

- Le prix de l'abonnement (TVA incluse) a été calculé forfaitairement **sur une période de 10 mois (hors mois de juillet et d'août).**
- Le prix tient compte des mois qui peuvent compter 2, 3, 4 ou 5 semaines de cours, et des vacances scolaires durant lesquelles l'Académie **ne dispensera ses cours qu'une semaine sur les deux de vacances (mais uniquement pour les adultes) et ce avec un planning allégé communiqué 15 jours avant sur l'application uniquement. Pour l'autre semaine de congés scolaires l'Académie sera fermée ou organisera un stage payant.** Il est aussi possible que la semaine au programme allégé soit la même que celle du stage. L'Académie est fermée le dimanche et les jours fériés. Fermeture également durant le week-end de l'Ascension (du mercredi au dimanche inclus). Le reste de l'année, l'académie suit le calendrier scolaire ; de ce fait, le planning habituel ne s'applique pas pendant les vacances scolaires. L'abonnement est un engagement annuel plein qui ne peut donner lieu à une interruption ou un remboursement.
- Les formules d'abonnement « **matinée** » **concernent uniquement les adultes prenant leurs cours exclusivement entre 9h et 14h (hors samedi). Ce « tarif matinée » ne concerne pas les cours pour les enfants.**
- L'encaissement se fera selon l'option choisie, au début de : chaque mois soit 10 chèques, chaque trimestre soit 3 chèques ou au début de l'abonnement en 1 chèque. Les cours manqués sont rattrapables tant que l'abonnement est actif sur une période maximale de 12 mois calendaires (en tenant compte que l'académie est fermée en juillet et aout).
- Les carnets de tickets ne sont pas vendus séparément de l'abonnement ; **il faut être abonné pour acheter un carnet de tickets** ; les carnets de tickets sont valables tant que le membre est abonné.

Fait à .....

Le .....

Signature :

Académie de Danse Vanessa Feuillatte

SARL au capital de 1000€ RCS Bordeaux 822 445 987 // 90-94 rue Amiral Courbet – 33110 Le Bouscat

Tél : 09 82 38 35 82 - Email : administratif@academie-feuillatte.com - www.academie-feuillatte.com



## ● PIÈCES À FOURNIR :

- Photo d'identité**  **Certificat médical** à fournir avant le premier cours.  **Chèque d'inscription** 28 € + Règlement intérieur signé  **Chèque(s)** Formule(s) et/ou carnet(s) de tickets

## ● OBSERVATIONS :

## Règlement intérieur

- 1 ● Publication & Communication :** Les informations sur les activités de l'Académie sont communiquées sur le site internet de l'établissement, les pages et groupes Facebook ainsi que dans les espaces (couloir, tableau affichage, vestiaires...) destinés à cet effet.
- 2 ● Inscription :** La fiche d'inscription de chaque élève doit être complétée lisiblement et signée par le ou les représentants légaux des élèves mineurs, ou par l'élève lui-même s'il est majeur.
- 3 ● Un certificat médical** attestant que l'élève est apte à la pratique de la Danse, ou des discipline enseignées est obligatoire.
- 4 ● L'encaissement se fera selon l'option choisie, au début de : chaque mois (soit en 10 chèques), chaque trimestre (soit en 3 chèques) ou au début de l'abonnement en 1 chèque.** L'abonnement est un engagement annuel plein qui ne peut donner lieu à une interruption ou un remboursement. Toute année commencée est donc due pleinement (sauf cas de force majeur et sur justificatif). En cas de maladie, l'abonnement sera suspendu et sera réactivé le jour de la reprise autorisée par le médecin.
- 5 ● Le prix de l'abonnement (TVA incluse) a été calculé forfaitairement sur une période de 10 mois** (juillet-août exclus). \*\*Le prix tient compte des mois qui peuvent compter 2, 3, 4 ou 5 semaines de cours, et des vacances scolaires durant lesquelles l'Académie ne dispensera ses cours qu'une semaine sur les deux de vacances (mais uniquement pour les adultes) et ce avec un planning allégé communiqué 15 jours avant sur l'application uniquement. Pour l'autre semaine de congés scolaires, l'Académie sera fermée ou organisera un stage payant. Il est aussi possible que la semaine au programme allégé soit la même que celle du stage. Aucun stage, workshop ou événement avec une tarification spécifique ne peuvent être payés avec des tickets ou par substitution aux cours de l'abonnement.
- 6 ● Une application** pour smartphone ainsi qu'un site internet spécialement dédié (<https://academiededansevanessafeuillatte.virtuagym.com>) permettent à l'élève de réserver ses cours. Ces deux moyens sont les seuls permettant d'être prévenu en cas de changement ou d'annulation d'un cours, la direction s'engage à maintenir ses systèmes d'informations à jour en temps réel ; l'élève doit donc les consulter avant de se déplacer.
- 7 ● Il est obligatoire de réserver son cours au moins 2 heures avant.** Faute d'au moins quatre inscrits le cours sera annulé de plein droit deux heures avant l'heure de début du cours. Un email automatique est envoyé aux inscrits lors d'une annulation de cours.
- 8 ● L'Académie est fermée le dimanche et les jours fériés.** Fermeture également durant le week-end de l'Ascension (du mercredi au dimanche inclus). Le reste de l'année, l'Académie suit le calendrier scolaire ; de ce fait, le planning habituel ne s'applique pas pendant les vacances scolaires.
- 9 ● Assurances :** Les prestations et les cours sont accessibles seulement aux personnes ne présentant pas de problème de santé incompatible avec la pratique de la Danse et des disciplines figurant au planning. Il est du ressort de l'élève majeur ou du représentant légal de l'élève mineur de s'assurer de son aptitude aux disciplines choisies. L'Académie est couverte pour sa responsabilité civile.
- 10 ● Responsabilité :** La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des affaires et effets personnels introduits par les usagers dans les locaux et aux abords de l'établissement. Il est recommandé de ne laisser aucun objet précieux dans les vestiaires communs. L'élève peut les déposer dans un coin du studio. L'Académie décline toute responsabilité en cas de vol.
- 11 ● Obligations de l'élève :** Après son inscription, l'élève est tenu d'observer les consignes données par les professeurs de Danse, en matière de discipline, durant les cours ou en dehors de ceux-ci. Il doit respecter les règles de sécurité en vigueur, les règles d'hygiène, les lieux et le matériel pédagogique. Il est strictement interdit de fumer dans et devant l'Académie. **La bienséance est obligatoire au sein de l'Académie.**
- 12 ● Règles de « bonne conduite » :** La direction se réserve le droit d'interdire l'accès de l'Académie à toute personne dont elle estime que le comportement ou la présence est susceptible de porter atteinte à la morale élémentaire, au respect des personnes ou à la sécurité générale.
- 13 ● Tenue :** Durant les cours de Danse, quel que soit le style, les cheveux doivent être obligatoirement attachés. **Pour la Danse Classique, justaucorps, collants, ½ pointes et chignon sont OBLIGATOIRES. Pour les cours de Classique de 4 à + de 14 ans, le justaucorps de l'Académie (39€50) est obligatoire.** Le port de couvre-chef de quelque nature que ce soit (casquette, foulard, béret etc.) est interdit aussi bien pour les filles que pour les garçons dans l'établissement. Pour la danse Hip-Hop, les élèves apporteront des baskets (tennis, sneakers...) à semelles blanches, exclusivement réservés à l'apprentissage de la danse. L'accès au studio sera interdit à ceux utilisant des chaussures utilisées à l'extérieur de l'Académie. En règle générale l'accès aux studios est interdit aux chaussures de ville.
- 14 ● Photos et vidéos :** Des photos ou vidéos sont susceptibles d'être réalisées à l'occasion de certains cours, stages et durant les répétitions et spectacles de l'Académie de Danse. Elles peuvent être publiées sur supports digitaux, en ligne ou non, utilisées sur différents supports édités (tracts, affiches, DVD, etc.) ou dans divers magazines et journaux qui éditent des articles sur l'Académie. En cas de désaccord, l'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur doivent en faire état au moment de l'inscription (mention sur le formulaire d'inscription).
- 15 ● Stationnement et voisinage :** Il est impératif de respecter la circulation dans la rue, le stationnement et le voisinage (notamment de pas jeter de papiers, mégots ou même de remplir les poubelles des voisins).
- 16 ● Cas de force majeure :** La responsabilité de l'Académie ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil. En cas d'épidémie et/ou de confinement, les cours seront dispensés en ligne, excluant toute possibilité de remboursements.
- 17 ● Ces conditions générales et le présent règlement intérieur sont réputés acceptés dès l'inscription.**

### Formulaire de rétractation dans le cadre d'un paiement à crédit :

Si vous souhaitez vous rétracter dans un délai de 14 jours, merci de renvoyer le présent formulaire complété à :  
Académie de Danse Vanessa Feuillatte - 90-94 rue Amiral Courbet 33110 Le Bouscat

Je vous notifie par la présente ma rétractation pour mon adhésion annuelle à l'Académie,  
souscrite le : ...../...../.....

Fait le : ...../...../..... Nom : ..... Prénom : ..... Signature :

Adresse :

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :**